

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2014-2015  
REQUIS EN VERTU DE LA  
LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

**Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
978006**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

DATE: \_\_\_\_\_

ADMINISTRATEURS: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# ÉTAT DU TRAITEMENT 2014-2015

ÉTABLISSEMENT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

TABLEAU 1 : TRAITEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom et fonction	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
	Salaire de base	Autres composantes du traitement	Indemnité de départ accordée <sup>(*)</sup>	Somme reçue d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)
Jean, Johanne - Rectrice	163 662	1 980			12	
Boisvert, Luc - Vice-recteur aux ressources	136 158	4 091			12	
Martel, Denis - Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	147 298	2 680			12	
Rioux, Martine - Secrétaire générale	147 298	2 998			12	
Lévesque, Jo Ann, Doyenne à la rech., création et prog. de cycles sup. (rech)	132 570	11 656			6	
Tremblay, Francine, Doyenne gestion académique / études	118 299	1 485			2	50
Gagné, Marie-Josée, Doyenne gestion académique / études	120 517	860	120 417		3,6	
Leblanc, Patrice, Doyen gestion académique / études	131 257	6 741			6,11	73

<sup>(\*)</sup> La valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2014-2015 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(**)</sup>	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement <sup>(*)</sup>	16	Le plus élevé	143 508	138 956
		Moyenne	102 087	29 169
		Le moins élevé	83 569	4 477
Personnel de direction des services	10	Le plus élevé	132 570	6 975
		Moyenne	111 132	2 873
		Le moins élevé	84 760	256
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

<sup>(\*)</sup> Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

<sup>(\*\*)</sup> En équivalence au temps plein; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

ÉTABLISSEMENT :

TABLEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1<sup>ère</sup> partie: Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Allocations et frais remboursés	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Jean, Johanne - Rectrice	12	3 184
Boisvert, Luc - Vice-recteur aux ressources	12	7 857
Martel, Denis - Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	12	7 076
Rioux, Martine - Secrétaire générale	12	4 012
Lévesque, Jo Ann, Doyenne à la rech., création et prog. de cycles sup. (rech)	6	4 937
Tremblay, Francine, Doyenne gestion académique / études	2	0
Gagné, Marie-Josée, Doyenne gestion académique / études	3,7	1 157
Leblanc, Patrice, Doyen gestion académique / études	6,11	7 298

2<sup>e</sup> partie: Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(1)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	16	Le plus élevé	26 139
		Moyenne *	11 176
		Le moins élevé	638
Personnel de direction des services	10	Le plus élevé	14 147
		Moyenne *	5 209
		Le moins élevé	212
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	
		Moyenne *	
		Le moins élevé	

<sup>(1)</sup> Ne considérer que les personnes qui ont reçu des remboursements de dépenses ou des allocations. Ne s'applique pas autrement.<sup>(2)</sup> Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE PERSONNEL DE LA DIRECTION SUPÉRIEURE****1) Liste détaillée des composantes du traitement applicables en sus du salaire de base**

Les composantes du traitement comprennent, selon le cas, la partie employeur relative aux couvertures d'assurance maladie, mutilation et vie, les primes d'affectation, les primes de direction, les suppléments pour médiatisation, les contrats additionnels, les redevances, les rémunérations diverses, les remboursements des cotisations professionnelles et des frais de scolarité et les allocations pour logis et stationnement.

**2) Fonction - Rectorat**

montant versé:

Assurance-vie	268
Assurance mutilation	11
Assurance maladie	1701

**3) Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés**

Jean, Johanne - Rectrice	163 662
Martel, Denis - Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	147 298
Rioux, Martine - Secrétaire générale	147 298

**4) Autorisation quant à l'usage d'un droit d'indemnité**

Copie de résolution jointe